

Francine Lavoie
Geneviève Martin
Marie Jacob

ATTITUDE, SENTIMENT DE COMPÉTENCE
ET NIVEAU D'IMPLICATION DES POLICIERS
ET DES INTERVENANT-E-S
PSYCHOSOCIAUX-ALES FACE A LA FEMME
VIOLENTÉE PAR SON CONJOINT

Cahier 18

**les cahiers
de recherche
du GREMF**

**Groupe
de recherche
multidisciplinaire
féministe
Université Laval**

HQ
1111
L386
1988

INSPO - Montréal



3 5567 00003 2851

Francine Lavoie

Geneviève Martin

Marie Jacob

ATTITUDE, SENTIMENT DE COMPÉTENCE
ET NIVEAU D'IMPLICATION DES POLICIERS
ET DES INTERVENANT-E-S
PSYCHOSOCIAUX-ALES FACE A LA FEMME
VIOLENTÉE PAR SON CONJOINT

Cahier 18

Francine Lavoie, psychologue, est professeure à l'École de psychologie, Geneviève Martin, travailleuse sociale, est professeure à l'École de service social et Marie Jacob, sociologue, est professionnelle de recherche, toutes trois à l'Université Laval.

Institut national de santé publique du Québec
4835, avenue Christophe-Colomb, bureau 200
Montréal (Québec) H2J 3G8
Tél.: (514) 597-0606

Les Cahiers de recherche du GREMF
Groupe de recherche multidisciplinaire féministe
Université Laval
Québec



Les opinions exprimées dans les
Cahiers du GREMF n'engagent
que leurs signataires.

Dépôt légal - 2e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-89364-018-4

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
METHODOLOGIE	4
1. Variables à l'étude	4
A. Mesure des réactions des intervenant-e-s	4
B. Mesure des facteurs d'influence	7
2. Mode d'enquête	11
3. Sujets	11
PRESENTATION DES RESULTATS	12
DISCUSSION	20
CONCLUSION	26
BIBLIOGRAPHIE	29
ANNEXE A Questionnaire AFEVIC et renseignements métrologiques	33

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 Description des items de la mesure du sentiment de compétence et des résultats pour l'ensemble des 415 répondant-e-s.
- Tableau 2 Description des items de la mesure du niveau d'implication souhaité et des résultats pour l'ensemble des 400 répondant-e-s.
- Tableau 3 Description des 14 variables indépendantes.
- Tableau 4 Intercorrélations et statistiques descriptives.
- Tableau 5 Analyse de régression pour les deux sous-groupes de l'échantillon.
- Tableau 6 Analyse de régression pour l'attitude envers les femmes violentées par leur conjoint.
- Tableau 7 Analyse de régression pour le sentiment de compétence personnelle.
- Tableau 8 Analyse de régression pour le niveau d'implication souhaité en intervention.
- Tableau 9 Données descriptives de la mesure d'attitude de sentiment de compétence et de niveau d'implication.

INTRODUCTION

Au Québec comme dans d'autres pays occidentaux, ce sont des militantes de groupes de femmes qui se sont d'abord impliquées dans la lutte contre la violence conjugale. La prise de conscience s'amorce vers la fin des années 60 alors que le mouvement féministe est en plein essor et connaît une grande vitalité. Des maisons d'hébergement voient bientôt le jour:

"...les refuges pour femmes victimes de violence sont essentiellement une histoire de femmes. Des femmes qui ont été les artisanes des maisons refuges. Des femmes qui ont pris une initiative historique en cessant d'attendre des solutions extérieures à leurs préoccupations. Des femmes qui ont proposé une première alternative au cycle de la violence".

(Beaudry, 1984:13)

Dès lors la violence conjugale émerge comme problème social. Les groupes féministes dénoncent publiquement le silence et la tolérance sociale qui entourent la situation des femmes violentées.

Les premières recherches sur l'intervention auprès des femmes violentées se sont naturellement tournées vers les maisons d'hébergement et visaient à rendre compte des particularités de ces services non institutionnels qui se formaient dans la foulée des ressources alternatives. Très tôt aussi on s'est interrogé sur le vécu des femmes violentées. Plusieurs recherches ont ainsi tenté de décrire les différentes étapes par lesquelles elles passaient: de la prise de conscience aux premières demandes d'aide, du retour avec le conjoint à la rupture définitive. Plus récemment, des recherches se sont penchées sur le traitement réservé aux femmes violentées par les intervenant-e-s du système judiciaire de même que par ceux-celles des services sociaux et des services médicaux.

Au cours des dernières années, on a également assisté à l'élaboration de politiques et à la mise sur pied de programmes de formation et de sensibilisation à l'intention des intervenant-e-s. Mentionnons à cet égard la publication de la politique d'aide aux femmes violentées (Ministère de la Santé et des services sociaux, 1985) et de la politique d'intervention en matière de violence conjugale (Ministères de la Justice et du Solliciteur général, 1986).

Signalons également la formation offerte aux intervenant-e-s psychosociaux-ales du réseau des Affaires sociales (1985-86-87) et aux policiers des différents corps de police du Québec (1986) qui témoignent de l'attention grandissante dont fait l'objet la violence conjugale.

C'est dans ce contexte que nous avons entrepris, au printemps 1986, une recherche sur les réactions des policiers et des intervenant-e-s psychosociaux-ales (intervenant-e-s des maisons d'hébergement, des services sociaux et en pratique privée) face à la femme violentée par son conjoint. Ces groupes ont pour caractéristique commune d'être des intervenant-e-s de "première ligne" c'est-à-dire susceptibles d'être appelé-e-s ou consulté-e-s dans les premiers moments suivant une agression ou un épisode de violence ou encore lors des premières démarches entreprises par une femme violentée. Leurs réactions sont donc de toute première importance car elles peuvent s'avérer déterminantes pour la femme et contribuer à la maintenir dans sa situation ou au contraire l'aider à s'y soustraire. Or leurs réactions font l'objet de bien des critiques. Les femmes violentées sont les premières à exprimer de nombreuses insatisfactions face à l'aide reçue. Les intervenant-e-s eux-elles-mêmes jettent un regard critique sur leurs interventions ou celles de leurs collègues. On mentionne autant les préjugés véhiculés, les comportements non aidants que les réticences à se mêler de la vie intime d'un couple.

Notre recherche comportait deux volets sur le plan méthodologique: un volet qualitatif consistant en une série d'entrevues réalisées auprès de policiers et d'intervenant-e-s psychosociaux-ales¹ (Martin, Lavoie et Jacob, 1988) et un volet quantitatif prenant la forme d'une enquête par questionnaire auprès de ces deux groupes. Cette démarche, qui privilégie volontairement le point de vue des intervenant-e-s, permettait à notre avis de mieux cerner les conditions entourant leurs interventions et les difficultés qu'ils-elles rencontrent dans leur milieu de travail.

La recherche qualitative a notamment mis en évidence la complexité de l'intervention auprès des femmes violentées par leur conjoint. De nombreux dilemmes confrontent en effet les praticien-ne-s. Les policiers s'interrogent

¹ Le volet qualitatif de la recherche a fait l'objet du cahier de recherche #15 du GREMF.

par exemple sur leur mandat: doivent-ils intervenir dans la sphère privée de la famille ou laisser aux conjoints la tâche de régler leurs conflits (Martin et Home, 1987). Parmi les dilemmes relevés chez les intervenantes psychosociales on note la nécessité d'identifier ou non un-e coupable (Martin et Lavoie, 1986). Le fait d'être confronté-e à de tels choix contradictoires rend difficile l'intervention, d'autant plus que la violence conjugale est à la fois tolérée et dénoncée par la société. Un autre facteur ajoute à cette complexité: bien des demandes d'aide sont formulées d'une manière indirecte, c'est-à-dire en invoquant un autre motif que la violence conjugale. Les femmes parleront plutôt de problèmes avec les enfants, d'alcoolisme du conjoint, de malaises dus à la fatigue... Nous avons relevé que 18% des policiers, 22% des praticien-ne-s des services sociaux, 36% des praticien-ne-s des centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.) et 62% du personnel des maisons d'hébergement ont souvent décelé la présence d'un problème de violence conjugale chez des femmes qui les ont contacté-e-s pour d'autres motifs (Martin, Lavoie, Home et Jacob, 1987).

La présente étude porte sur les résultats de l'enquête par questionnaire. Trois réactions des intervenant-e-s sont plus particulièrement considérées: leur attitude envers les femmes violentées par leur conjoint, leur sentiment de compétence personnelle dans ce champ d'intervention et leur niveau d'implication souhaité. Ainsi cette étude a comme objectif d'identifier les facteurs reliés à une attitude favorable de soutien envers la femme violentée, à un sentiment de compétence et à une implication active souhaitée pour l'ensemble des intervenant-e-s. Une connaissance détaillée de ces facteurs pourrait indiquer comment améliorer la qualité des services offerts aux femmes violentées tout en assurant un climat de travail plus gratifiant pour les intervenant-e-s de première ligne.

Peu d'écrits ont abordé ces trois questions. En fait, les recherches sur le viol traitent davantage de ces aspects que celles sur la violence conjugale. On note toutefois que ces études portent principalement sur les variables liées aux caractéristiques personnelles des intervenant-e-s (sexe, expérience, ...) afin d'expliquer les attitudes et qu'elles ne prennent pas en considération des facteurs liés au milieu de travail (par exemple, l'existence de support, de normes explicites d'intervention) (Alexander, 1980; Burt, 1980; Feild, 1978;

Waaland-Thompson, 1983). Or de nombreux auteurs soulignent l'influence de variables organisationnelles dans la qualité des services offerts et ce, même dans le cas des problèmes de santé mentale (Insel et Moos, 1974; Reinke et Greenly, 1984). Aussi des variables liées au contexte de travail ont-elles été jointes à notre étude.

METHODOLOGIE

1. Variables à l'étude

A. Mesure des réactions des intervenant-e-s

L'attitude envers les femmes violentées par leur conjoint. Le questionnaire AFEVIC (attitude envers les femmes violentées par leur conjoint-Annexe A) a été développé comme mesure d'attitude par les membres de l'équipe. Il s'agit d'un questionnaire de 31 items dont le processus d'élaboration et de validation auprès d'échantillons de 185 étudiant-e-s et de 600 personnes de la population générale est décrit dans l'article de Lavoie, Martin et Valiquette (1988). Ayant un coefficient de consistance α de ,88 et ne présentant pas de biais relié à l'appartenance à un sexe ou à la désirabilité sociale, cette mesure répond aux exigences métrologiques usuelles. Le mode de réponse en quatre points va de "tout à fait d'accord" à "tout à fait en désaccord". Une cote globale élevée à l'AFEVIC indique une attitude favorable, c'est-à-dire une attitude de soutien envers les femmes violentées par leur conjoint (Annexe A).

Le sentiment de compétence personnelle. A partir de quatre items, dont le mode de réponse en cinq points va de "jamais" à "très souvent" (tableau 1), le calcul de la cote globale permet de décrire le sentiment de compétence que s'attribue l'intervenant-e. Un coefficient α de ,72 indique que les items couvrent ce construit de façon assez homogène. Une cote globale élevée indique que l'intervenant-e se sent compétent-e, c'est-à-dire utile, à l'aise.

Le niveau d'implication souhaité. Le niveau d'implication souhaité en termes d'action pour les intervenant-e-s psychosociaux-ales et pour les policiers est mesuré par 9 items rapportés au tableau 2. Les six premiers

Tableau 1
Description des items de la mesure du sentiment de compétence
et des résultats pour l'ensemble des 415 répondant-e-s

	$\bar{X}/5$	σ	corr i/ cote globale
1. Est-ce que vous vous sentez à l'aise avec ces problèmes.....	3,5	1,05	,47
2. Est-ce que vous vous sentez démuni-e ou impuissant-e devant ces problèmes*.....	3,2	,89	,47
3. Est-ce que vous avez le sentiment de perdre votre temps*.....	3,8	1,11	,47
4. Est-ce que vous avez le sentiment de pouvoir être utile.....	3,9	,82	,60

* Les données à ces items ont été inversées, une cote élevée signifiant dorénavant un sentiment de compétence (i.e. non démuni, non perte de temps).

Tableau 2

Description des items de la mesure du niveau d'implication souhaité
et des résultats pour l'ensemble des 400 répondant-e-s

	$\bar{X}/4$	σ	corr i/ cote globale
1.* Ce n'est pas une perte de temps pour l'intervenant-e psychosocial-e de demeurer disponible à une femme violentée même si elle ne veut pas entreprendre de démarches.....	3,5	,70	,43
2. L'intervenant-e psychosocial-e devrait avant tout tenter de sauvegarder la famille de la femme violentée..	2,8	,95	,34
3.* Dans le cadre des services psychosociaux, il est utile d'intervenir auprès d'une femme violentée même si elle désire retourner avec son conjoint.....	3,4	,81	,30
4. Les policiers ne devraient pas intervenir dans les chicanes de ménage puisque c'est une affaire privée au couple.....	3,7	,55	,38
5. L'intervention policière devrait se limiter à rétablir l'ordre et le calme dans les situations de violence entre conjoints.....	3,3	,80	,46
6. Ca ne donne pas grand chose que le policier explique à la femme qu'elle peut porter plainte.....	3,5	,69	,40
7.* Il est important de dire à la femme violentée qu'on n'accepte pas la violence faite aux femmes.....	3,5	,83	,40
8. Il n'est pas nécessaire de préparer la femme à réagir lors d'une prochaine agression.....	3,6	,69	,47
9.* L'intervenant-e doit faire sa part pour changer la mentalité des gens quant à la tolérance vis-à-vis la violence conjugale.....	3,5	,81	,34

* Cotation inversée.

items ont été élaborés par Dumas et Gagnon (1986) à partir d'une recension des écrits et d'une consultation des entrevues de la recherche qualitative (Martin, Lavoie et Jacob, 1988), les trois autres ont été ajoutés par la présente équipe. Le mode de réponse varie en quatre points de "tout à fait d'accord" à "tout à fait en désaccord". Une cote élevée à cette échelle signifie que le-la répondant-e privilégie pour les intervenant-e-s une attitude d'intervention active auprès de la femme, quel que soit son comportement. Cette échelle a un coefficient α de ,72 ce qui s'avère suffisant.

B. Mesure des facteurs d'influence

En ce qui concerne les facteurs pouvant affecter les réactions des intervenant-e-s, 14 d'entre eux ont fait l'objet de notre recherche à titre de variables indépendantes: il s'agit de caractéristiques liées aux intervenant-e-s et de caractéristiques liées à l'environnement de travail. Le tableau 3 fournit l'énumération de ces variables indépendantes ainsi que leur mode d'opérationnalisation. Les variables faisant appel à la composition d'une cote globale sont décrites ci-dessous.

L'attitude face aux rôles sexuels. Nous avons arrêté notre choix au "Sex-Role Ideology Scale" de Kaling et Telby (1978) de 30 items sur les divers rôles et responsabilités d'un homme et d'une femme. Une cote globale élevée indique que la personne a une approche non-traditionnelle ou féministe face aux rôles sexuels. D'après les auteurs, l'échelle a les qualités métriques suivantes: coefficient $\alpha = ,91$; fidélité test-retest de ,87; corrélation moitié-moitié de ,79 et une certaine validité de critère car elle peut distinguer entre membres d'un groupe féministe ou d'un groupe religieux traditionnel. La version française de 30 items a obtenu un coefficient α de ,80 et une corrélation moitié-moitié de ,91 (Vézina, 1986; N=115). Vu le grand nombre de variables à l'étude, nous avons, à la suite du pré-test, réduit le questionnaire à 10 items². Le coefficient de consistance interne obtenu auprès de 396 sujets est de ,85.

2

Les questionnaires sont disponibles auprès de l'auteure principale.

Tableau 3
Description des 14 variables indépendantes

Nom de la variable	Type de mesure
1. Sexe du répondant	1. féminin 2. masculin
2. Age	âge
3. Groupe d'intervenant-e	1. policier 2. intervenant-e psychosocial-e
4. Années d'expérience	nombre d'années
5. Attitude face aux rôles sexuels	cote globale (10 items inspirés de Kaling & Telby)
6. Attitude face à la violence interpersonnelle	cote globale (8 items)
7. Fréquence d'intervention auprès des femmes	un item en cinq points (de très souvent à jamais)
8. Fréquence d'intervention auprès des hommes	un item en cinq points (de très souvent à jamais)
9. Normes reconnues de conduite dans le milieu de travail	cote globale (5 items)
10. Support des collègues	cote globale (3 items)
11. Support des superviseur-e-s	cote globale (2 items)
12. Support de la direction	cote globale (3 items)
13. Formation à l'intervention	cote globale (5 items)
14. Connaissance perçue des ressources et des recours	cote globale (2 items)

L'attitude face à la violence interpersonnelle. Nous avons construit l'échelle à partir de trois sources principales: 15 items de l'enquête de Blumenthal et Kahn (1972)³ sur les attitudes des hommes face à la violence interpersonnelle, 3 items de Barnett (1986) tirés d'une recherche sur la violence conjugale et 3 items portant sur l'éducation des enfants. Une cote globale élevée indique que la personne désapprouve le recours à la violence comme solution aux problèmes interpersonnels. Le pré-test a permis de ramener l'échelle à 11 items. Aux fins de l'analyse, il a fallu retirer un item parce qu'il pouvait être considéré davantage comme une cognition plutôt que comme une attitude chez les policiers. L'échelle finale comprend 8 items⁴ et présente un coefficient α de ,63 (N = 396). Parmi les items, on retrouve: "La violence mérite la violence", "Beaucoup de gens n'apprennent que par la violence".

Les normes de conduite reconnues. Cette variable fait mention de la perception par le-la répondant-e de l'existence de règles ou de normes formelles de conduite dans son milieu de travail en ce qui concerne cinq dimensions: 1) comment identifier un problème de violence conjugale, 2) comment intervenir auprès de la femme, 3) auprès de l'homme, 4) auprès de la famille, 5) comment collaborer avec d'autres milieux s'occupant de violence conjugale. Le mode de réponse est "oui" ou "non". Une cote globale élevée (max 10) signale qu'il n'y a pas de normes formelles perçues sur ces divers points dans ce milieu de travail.

Le support des collègues. Il s'agit de mesurer le support perçu par le-la répondant-e de la part de ses collègues de travail en ce qui a trait aux problèmes de violence conjugale. Le support est conçu comme l'offre d'appui et d'entraide pour répondre aux besoins des femmes violentées, comme la disponibilité rapide d'écoute et d'aide en cas de problèmes dans l'intervention auprès de ces femmes et comme l'échange d'informations sur les ressources. Trois questions ayant un format de réponse en cinq points de "jamais" à "très

3 Droits de copyright, traduction utilisée avec la permission de Institute for Social Research.

4 Les questionnaires sont disponibles auprès de l'auteure principale.

souvent" composent cette échelle. Une cote élevée indique qu'il y a perception d'un support élevé de la part des collègues immédiats.

Le support des superviseur-e-s. Cette mesure s'attarde au support perçu provenant du-de la superviseur-e ou du-de la responsable immédiat-e. Deux questions portant sur le fait pour le-la superviseur-e d'accorder de l'importance à l'intervention auprès des femmes violentées par leur conjoint et sur l'appui offert permettent de constituer une cote globale du support disponible. Le mode d'interprétation est le même que pour le support des collègues, mais le format de réponse varie de "pas du tout" à "énormément".

Le support de la direction. Cette forme de support exprime la perception d'une volonté chez la direction de l'établissement d'accorder de l'importance à cette intervention, d'encourager les efforts d'innovation en ce domaine et de favoriser la concertation entre les divers milieux. Les trois questions sont présentées sous le même format que les questions portant sur le support des superviseur-e-s. Une cote globale élevée montre que le-la répondant-e perçoit comme élevé le support offert par la direction.

La formation à l'intervention. Cette variable permet de décrire l'étendue ou la variété de la formation reliée à la problématique de la violence en général. Le-la répondant-e indique s'il-elle a suivi une formation 1) en intervention en situation de crise, ou 2) en intervention féministe, ou 3) en intervention auprès des victimes d'agression sexuelle, ou 4) en intervention auprès des enfants victimes de négligence ou d'abus, ou 5) en intervention auprès des femmes violentées par leur conjoint. Une cote de 10 indique qu'aucune de ces formations n'a été suivie alors qu'une cote de 5 signifie que les cinq types de formation ont été suivis.

La connaissance des ressources et des recours. La connaissance perçue est composée de deux items dont le mode de réponse consiste en une échelle en cinq points allant de "pas du tout" à "énormément". Les items sont: "Connaissez-vous les ressources psychosociales susceptibles de venir en aide aux femmes violentées par leur conjoint?" et "Connaissez-vous les recours légaux possibles dans les situations de violence conjugale?" Une cote globale élevée indique une connaissance perçue élevée.

2. Mode d'enquête

Deux stratégies de diffusion du questionnaire ont dû être utilisées. Une pré-enquête dans les bureaux privés et dans les C.L.S.C. ayant permis d'identifier qui avait rencontré une femme violentée au cours de l'année, le questionnaire a pu être envoyé par la poste à ces personnes. Au Centre de services sociaux (C.S.S.), dans les maisons d'hébergement et dans les corps policiers, les questionnaires furent distribués par des responsables au sein de l'institution. Tous les questionnaires furent retournés par la poste. Un rappel fut effectué après trois semaines.

3. Sujets

Les intervenant-e-s de première ligne de cinq milieux ont été rejoint-e-s par notre enquête dans la région 03 (région socio-sanitaire de Québec) de la province de Québec. Le critère général de sélection dans chacun de ces milieux a été la probabilité de rencontrer une femme violentée. Les questionnaires retenus sont ceux des personnes ayant rencontré une femme violentée au cours de la dernière année dans le cadre de leur travail. Les policiers sélectionnés pour l'enquête travaillent comme patrouilleurs au sein d'un corps de police municipal. Leur taux de réponse est de 50,2% soit 282 questionnaires complétés et 238 retenus. Les intervenant-e-s psychosociaux-ales comprennent, en plus des intervenant-e-s des maisons d'hébergement pour femmes en difficulté, les intervenant-e-s des C.L.S.C. (Centre locaux de services communautaires), du Centre de services sociaux et des gens en pratique privée, membres des corporations des psychologues ou des travailleur-euse-s sociaux-ales. Leur taux de réponse est de 59,1% soit 214 questionnaires complétés parmi lesquels on retrouve 188 intervenant-e-s ayant rencontré une femme violentée au cours de l'année. Dans l'ensemble, policiers et intervenant-e-s psychosociaux-ales sont plutôt jeunes puisque plus de 70% ont moins de 39 ans.

Parmi les 426 répondant-e-s à notre enquête, 399 ont pu être retenu-e-s pour l'analyse, les autres présentant trop de données manquantes. Dans certains cas, des données manquantes ont été remplacées. En ce qui a trait aux trois mesures de support, il était possible pour un-e répondant-e de n'avoir, soit pas de collègues, soit pas de superviseur-e-s, soit pas de direction

d'établissement. Dans ces cas, une cote 0 a été arbitrairement attribuée à ces personnes pour le type de support absent afin de retirer le moins de répondant-e-s possible des analyses subséquentes. Dans le cas des variables AFEVIC, niveau d'implication souhaité, attitude face aux rôles sexuels, attitude face à la violence interpersonnelle, lorsqu'il y avait peu de données manquantes, elles ont été remplacées par la moyenne du sujet à cette variable.

PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de bien saisir l'impact relatif de ces 14 facteurs sur les trois indices décrivant les réactions des intervenant-e-s, nous avons retenu la méthode de l'analyse de régression.

Le tableau 4 présente une première analyse des intercorrélations entre les variables. Les relations vont dans le sens attendu, sauf en ce qui concerne l'existence de normes de conduite dans le milieu de travail face à la violence conjugale qui n'a aucun lien avec les réactions des intervenant-e-s telles que mesurées ici. Un autre facteur du milieu de travail a une influence moins prépondérante que prévue: le support du-de la superviseur-e n'a de lien qu'avec le sentiment de compétence ($r = ,16$; $p < ,01$).

Des analyses subséquentes permettent d'élucider quels sont parmi les 14 facteurs étudiés ceux qui permettent de composer le meilleur modèle de prédiction des trois réactions des intervenant-e-s.

Une analyse de régression "set-wise" (procédure R-square de SAS) est faite sur chacune des trois variables dépendantes. Dans une recherche exploratoire, ce type d'analyse de régression se révèle plus approprié que la traditionnelle méthode "stepwise" car le choix du modèle se base à la fois sur le pouvoir explicatif des variables (r^2) et sur leur pertinence du point de vue théorique. Afin d'ajouter à ces qualités la possibilité de généraliser le modèle ainsi obtenu, il est conseillé, lorsqu'on travaille avec un assez vaste échantillon, de faire une analyse distincte auprès de deux sous-groupes de l'échantillon, le premier servant à définir le modèle et le deuxième à en vérifier la pertinence auprès d'un autre sous-groupe de sujets. Nous avons donc choisi ici un modèle en considérant 60% de notre échantillon puis nous en avons vérifié la

Tableau 4

Intercorrélations et statistiques descriptives

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
1. Sexe	-																
2. Age	,02	-															
3. Groupe	-,68*	,09	-														
4. Expérience	,44*	,57*	-,45*	-													
5. A. rôles sexuels	-,58*	-,08	,75*	-,44*	-												
6. A. violence int.	-,38*	-,12***	,54*	-,20*	,54*	-											
7. Fréq. interv. fem.	,09	-,05	,00	,07	-,04	,02	-										
8. Fréq. interv. hom.	-,37*	-,05	,39*	-,40*	,33*	,24*	,24*	-									
9. Normes	-,07	-,07	,13***	-,17*	,15**	,01	,08	,09	-								
10. Support collègues	-,32*	,05	,39*	-,23*	,32*	,25*	-,28*	,13***	-,16**	-							
11. Support superviseurs	-,04	-,02	-,09	-,02	-,06	,05	-,09	,05	-,31*	,30*	-						
12. Support direction	-,15**	,08	,10	-,13**	,09	,14**	-,23*	,00	-,33*	,44*	,50*	-					
13. Formation	,20*	,04	-,16**	,14**	-,16***	-,12***	,22*	,05	,31*	-,19*	-,17**	-,26*	-				
14. Connaissance Ress.	-,20*	,06	,18*	-,15**	,21*	,14**	-,30*	,03	-,14**	,33*	,13***	,32*	-,35*	-			
15. AFEVIC	-,45*	-,01	,56*	-,32*	,67*	,53*	-,13***	,23*	,05	,34*	,05	,16**	-,20*	,29*	-		
16. Sentiment comp.	-,31*	,16**	,37*	-,09	,35*	,33*	-,25*	,12***	-,09	,31*	,16**	,24*	-,21*	,44*	,34*	-	
17. Niveau d'implication	-,42*	,03	,55*	-,21*	,64*	,50*	-,12***	,19*	-,00	,31*	,03	,21*	-,23*	,27*	,73*	,42*	-
X	1,6	34,6	1,4	9,4	32,0	32,0	2,7	3,3	8,0	8,5	5,1	7,3	7,8	6,8	108,3	30,8	14,3
r	,47	7,05	,50	6,44	5,81	3,89	,85	1,00	1,96	4,41	3,32	4,35	1,50	1,52	9,67	3,84	2,84

* p < ,001 ** p < ,01 *** p < ,05

généralisation possible auprès des 40% restant de notre échantillon. Ces sous-groupes ont été composés au hasard.

Le tableau 5 fournit la description de ces analyses des deux sous-groupes. Il y apparaît que les modèles retenus lors de l'étude de 221 sujets présentent non seulement un potentiel élevé d'explication de la variance (les r^2 étant respectivement de ,55; ,35; ,47) mais se retrouvent également lors de l'étude des 151 autres sujets avec un potentiel explicatif fort comparable (i.e. $r^2 = ,51; ,31; ,46$). Cette situation justifie donc pour les étapes subséquentes la mise en commun des deux sous-groupes et la possibilité de parler de généralisation des résultats à partir de notre échantillon.

Les résultats de l'analyse de régression sur l'ensemble des sujets sont décrits pour chacune des trois variables dépendantes. Le tableau 6 rapporte les données concernant l'attitude envers les femmes violentées par leur conjoint. Quatre facteurs permettent de prédire cette attitude des intervenant-e-s ($r^2_a = ,53$; $F(4,395) = 111,9$; $p < ,001$): l'attitude face aux rôles sexuels, l'attitude par rapport à la violence interpersonnelle, le support des collègues et la connaissance des ressources et des recours.

Le tableau 7 présente les données en ce qui a trait à la perception du sentiment de compétence. Cinq facteurs peuvent prédire le sentiment de compétence perçue. Il s'agit de la connaissance des ressources et des recours légaux, de l'attitude par rapport à la violence interpersonnelle, de l'appartenance à un groupe soit de policiers soit d'intervenant-e-s psychosociaux-ales, de la fréquence d'intervention auprès des femmes violentées et finalement du support du-de la superviseur-e. Ce modèle présente les caractéristiques suivantes: $r^2_a = ,33$; $F(5,392) = 39,1$; $p < ,001$.

Les données sur le niveau d'implication souhaité en intervention sont décrites dans le tableau 8. Quatre facteurs sont des prédicteurs principaux de cette mesure de conception de l'intervention: l'attitude face aux rôles sexuels, l'attitude face à la violence interpersonnelle, la formation et le support de la direction. Ce modèle se révèle hautement significatif ($r^2_a = ,46$; $F(4,382) = 83,4$; $p < ,001$).

Tableau 5

Analyse de régression pour les deux sous-groupes de l'échantillon

	N = 221		N = 151	
<u>AFEVIC</u>	$r^2 = ,55$	$r^2_a = ,55$	$r^2 = ,51$	$r^2_a = ,50$
	Coefficient standardisé		Coefficient standardisé	
A. Rôles sexuels		,533		,512
A. Violence int.		,245		,179
Support collègues		,119		,042
Connaissance ress.		,064		,182
<u>Sentiment de compétence pers.</u>	$r^2 = ,35$	$r^2_a = ,33$	$r^2 = ,31$	$r^2_a = ,29$
	Coefficient standardisé		Coefficient standardisé	
Connaissance ress.		,353		,331
A. Violence int.		,203		,093
Groupe		,195		,272
Fréq. interv. fem.		- ,136		- ,171
Support superviseur-e-s		,102		,074
<u>Niveau d'implication souhaité</u>	$r^2 = ,47$	$r^2_a = ,46$	$r^2 = ,46$	$r^2_a = ,44$
	Coefficient standardisé		Coefficient standardisé	
A. Rôles sexuels		,522		,506
A. Violence int.		,186		,188
Formation		- ,126		- ,043
Support direction		,097		,165

Tableau 6

Analyse de régression pour l'attitude envers les femmes violentées
par leur conjoint

Modèle $r^2 = ,53$ $r^2_a = ,53$ $F = 111,9$ $p < ,001$ $dl = 4,395$
Somme des carrés: Modèle = 20051.76 Erreur = 17686.07

Variabiles	Coefficient brut B	Erreur d'estimé	Test-t	Coefficient standardisé β
Ordonnée à l'origine	56,178	3,069	18,3**	0
A. Rôles sexuels	,865	,070	12,4**	,520
A. Violence int.	,564	,102	5,5**	,227
Support collègues	,186	,083	2,2*	,085
Connaissance ress.	,676	,234	2,9**	,106

* $p < ,05$

** $p < ,01$

Tableau 7

Analyse de régression pour le sentiment de compétence personnelle

Modèle $r^2 = ,33$ $r^2_a = ,33$ $F = 39,1$ $p < ,001$ $dl = 5,392$
 Somme des carrés: Modèle = 1084.56 Erreur = 2171.89

Variables	Coefficient brut B	Erreur d'estimé	Test-t	Coefficient standardisé β
Ordonnée à l'origine	5,743	1,207	4,7**	0
Connaissance ress.	,633	,083	7,7**	,340
A. Violence int.	,101	,036	2,9**	,138
Groupe	1,372	,280	4,9**	,239
Fréq. interv. femme	-0,516	,147	-3,5**	-0,154
Support superviseur-e-s	,086	,036	2,4*	0,101

* $p < ,05$

** $p < ,01$

Tableau 8

Analyse de régression pour le niveau d'implication souhaité en intervention

Modèle $r^2 = ,47$ $r^2_a = ,46$ $F = 83,4$ $p < ,001$ $dl = 4,382$
 Somme des carrés: Modèle = 2591.23 Erreur = 2968.01

Variables	Coefficient brut B	Erreur d'estimé	Test-t	Coefficient standardisé β
Ordonnée à l'origine	15,419	1,535	10,0**	0
A. Rôles sexuels	,333	,029	11,7**	,514
A. Violence int.	,186	,044	4,3**	,189
Formation	-,254	,098	-2,6**	-0,101
Support direction	,099	0,034	2,9**	,114

** $p < ,01$

Avant de passer à la discussion des résultats, il faut attirer l'attention sur les données descriptives des trois réactions des intervenant-e-s. Le tableau 9 permet de voir qu'en moyenne les répondant-e-s (l'échantillon global) ont une attitude favorable envers les femmes violentées. Leur score à AFEVIC se rapproche de celui de la population générale qui est de 102,1 (Lavoie, Martin et Valiquette, 1988). A titre de comparaison, rappelons que des intervenantes féministes se montrent encore plus favorables (115,) alors que des personnes défavorables comme les personnes âgées ont un score de 85,9 (Lavoie, Chevarie, Gaudreault et Pacaud, 1987). En ce qui concerne leur sentiment de compétence personnelle, il se révèle moyennement élevé, les intervenant-e-s se sentant assez souvent à l'aise et utiles. Ils affichent en outre un assez haut désir d'implication active de la part des intervenant-e-s du domaine policier ou psychosocial.

Tableau 9

Données descriptives de la mesure d'attitude
de sentiment de compétence et de niveau d'implication

	\bar{X}	σ	Min-Max
AFEVIC	108,32	9,67	70 - 124
Sentiment de compétence personnelle	14,30	2,84	7 - 20
Niveau d'implication souhaité	30,76	3,84	19 - 36

DISCUSSION

L'attitude envers les femmes violentées

L'attitude envers les femmes violentées par leur conjoint peut être prédite par quatre facteurs: l'attitude vis-à-vis des rôles sexuels, l'attitude vis-à-vis de la violence interpersonnelle, le support des collègues et la connaissance des ressources et des recours. On retrouve donc comme déterminants importants d'une attitude de soutien envers les femmes violentées deux variables liées à la personne de l'intervenant-e, une au milieu de travail et la dernière à un niveau interactif entre la personne et le milieu d'intervention (i.e. la connaissance des ressources).

Un-e intervenant-e prônant une approche plus traditionnelle face aux responsabilités et aux rôles des hommes et des femmes, partageant l'idée que la violence est un moyen de régler des problèmes interpersonnels, travaillant dans un milieu où ses collègues n'offrent pas de support en ce qui concerne les interventions auprès de femmes violentées et ne connaissant pas les ressources du milieu ni les recours légaux en cas de violence conjugale, serait susceptible d'avoir une attitude défavorable envers les femmes violentées par leur conjoint.

L'attitude vis-à-vis des rôles sexuels est des plus déterminantes ($\beta = ,52$). Quelques études ont d'ailleurs souligné le lien entre une attitude traditionnelle envers les femmes et une attitude favorable vis-à-vis de la violence conjugale. En 1986, Finn publie la première recherche à faire état d'un tel lien auprès d'étudiant-e-s. Saunders, Lynch, Grayson et Linz (1987) confirment à nouveau ce lien auprès d'un plus vaste échantillon comprenant des avocats, des médecins, des étudiant-e-s et des gens issus de la population générale. Des membres de notre équipe (Lavoie, Martin et Valiquette, 1988) concluent également à une relation significative entre ces deux attitudes lors d'une enquête auprès de la population générale. Toutefois, ce n'est que dans la présente recherche que l'on étudie la contribution relative de l'attitude face aux rôles sexuels parmi un vaste ensemble de facteurs pouvant influencer l'attitude envers les femmes violentées par leur conjoint. Finn (1986) dont l'étude porte sur l'influence de trois facteurs (l'appartenance à un sexe, à

une race (noire ou blanche), et l'attitude vis-à-vis des rôles sexuels) sur l'attitude face à l'usage de la force par le mari, conclut à la prédominance de l'attitude vis-à-vis des rôles sexuels ($\beta = ,687$; $r^2 = ,415$) alors que l'appartenance à une race contribue peu mais à un niveau significatif ($\beta = ,115$; $r^2 = ,077$) et que l'appartenance à un sexe n'a aucun effet.

Seules des recherches sur l'attitude par rapport au viol ont fait état de l'étude de plusieurs facteurs. Feild (1978) a analysé chez la population générale la contribution relative du sexe, de la race, du statut marital, de l'âge, du nombre d'années d'éducation, de l'attitude vis-à-vis des rôles sexuels, des connaissances sur le viol, du contact personnel avec une victime. Il conclut que les personnes ayant une attitude non-traditionnelle envers les femmes percevront qu'une femme ne perd pas sa valeur comme personne parce qu'elle a été violée, partageront l'opinion voulant que le viol ait été commis davantage par désir de pouvoir que par besoin sexuel et ne penseront pas que la femme a la responsabilité de prévenir le viol. La race et le sexe jouent également un certain rôle alors que les autres variables ont un effet négligeable. Dans notre recherche nous retrouvons, comme dans les études sur l'attitude face au viol, l'importance prédominante de l'attitude face aux rôles sexuels.

L'attitude face à la violence interpersonnelle comme moyen de résoudre des problèmes joue également un rôle important dans la prédiction d'une attitude de soutien envers la femme violentée. Tolérant ou favorisant la violence, une personne ayant en plus une attitude traditionnelle vis-à-vis des rôles sexuels se montrera peu favorable aux femmes violentées. Il ne semble pas qu'un tel lien ait été encore illustré dans les recherches sur la violence conjugale. Mais Burt (1980) dans une étude des mythes de la population générale sur le viol conclut à l'influence majeure de l'acceptation de la violence interpersonnelle. Elle définit ce concept comme "l'idée voulant que la force et la coercition soient des moyens légitimes pour obtenir l'acquiescement et plus spécifiquement dans des relations intimes ou d'échanges sexuels". Parmi les variables étudiées par Burt, le deuxième prédicteur d'une attitude pro-viol est l'attitude face aux rôles sexuels. Ces deux facteurs se retrouvent également chez les hommes et chez les femmes. Malgré les différences de contenu des deux construits de violence interpersonnelle (le nôtre excluant toute allusion à une

relation intime ou sexuelle), il est intéressant de faire un rapprochement entre ces résultats.

Le support des collègues a aussi un rôle non-négligeable dans la détermination de l'attitude envers la femme violentée. La perception d'un support de ses collègues (i.e. être écouté-e et appuyé-e dans ce type d'intervention) fait en sorte que l'intervenant-e a une attitude plus favorable envers la femme violentée. Parmi les trois types de support étudiés, il semble que ce soit le support des collègues ($r = ,34$; $p < ,001$) mais non celui des superviseur-e-s ($r = ,05$, n.s.) ni celui de la direction ($r = ,16$; $p < ,01$) qui influence davantage cette attitude. Il s'agirait peut-être là du reflet d'une certaine culture du milieu de travail montrant l'importance des pairs sur la formation d'attitudes face à la clientèle. Il faut aussi penser que dans ce type d'intervention difficile et décrit comme peu gratifiant, l'intervenant-e a peut-être besoin d'un support plus important de ses pairs pour maintenir une attitude de soutien envers la clientèle des femmes violentées.

La connaissance des ressources et des recours légaux se révèle elle aussi déterminante dans la présence d'une attitude de soutien envers les femmes violentées. D'ailleurs, Martin et Lavoie (1986) ont déjà souligné le rôle possible de l'existence de ressources sur la pratique des intervenant-e-s. Une intervenante psychosociale décrivait ainsi cette influence: "L'existence des maisons des femmes a facilité ma tâche comme intervenante. Ceci m'a comme autorisé à parler de violence (...) (p. 14)". Cette prise de conscience de l'existence de ressources et de recours pourrait amener les intervenant-e-s à avoir un plus grand espoir dans la modification de la situation. D'autres recherches ont mesuré l'influence de la connaissance mais il s'agissait alors de connaissances acquises sur la problématique. Feild (1978) montre que, comparé à d'autres variables, le niveau de connaissances sur le viol ne peut prédire l'attitude face au viol.

Comme dans les recherches de Feild (1978) et de Burt (1980) sur le viol, nous concluons au peu d'effet de la formation ou de l'expérience professionnelle sur l'attitude envers la femme violentée. Toutefois, une recherche évaluative sur la formation de policiers dans le domaine de la violence conjugale indique la possibilité qu'une formation puisse changer les attitudes

(i.e. reconnaître la gravité du problème) (Dutton, 1984). Les recherches futures devront donc raffiner l'étude de ce facteur en particulier en investiguant des milieux spécifiques.

Il est donc finalement possible de conclure à la prédominance des attitudes non-traditionnelles face aux rôles sexuels et des attitudes anti-violence sur l'attitude face aux femmes violentées, ces facteurs ayant également été identifiés dans les recherches sur l'attitude par rapport au viol. L'apport original de notre recherche est de souligner la contribution d'une variable organisationnelle jusqu'ici peu prise en considération: le support des collègues. Elle indique également l'attention que l'on devra dorénavant porter à la connaissance par les intervenant-e-s des ressources et des recours légaux disponibles.

Le sentiment de compétence

Le sentiment de compétence peut être prédit par cinq facteurs. Un-e intervenant-e connaissant les ressources et les recours légaux, partageant une attitude anti-violence, intervenant fréquemment auprès des femmes et percevant du support de la part de son-sa superviseur-e, se sentira plus à l'aise et plus utile dans ses interventions auprès des femmes violentées. De plus, les intervenant-e-s psychosociaux-ales partageant ces caractéristiques se sentiront plus compétent-e-s que les policiers.

Le déterminant principal de ce sentiment est la connaissance des ressources. Une intervenante, citée par Martin et Lavoie (1986), avait déjà suggéré l'importance de connaître l'existence de ressources pour enfin aborder le problème de la violence avec une cliente.

Il faut par ailleurs relever qu'une attitude anti-violence permet de se sentir davantage congruent avec un rôle d'intervention dans les conflits conjugaux. L'intervenant-e serait plus à l'aise vu que sa prise de position contre la violence ne recèle aucune ambiguïté.

Comme le révèlent les études de Bandura (1977) sur le sentiment perçu d'efficacité personnelle (self-efficacy), les quatre sources principales

d'information contribuant au sentiment de compétence sont 1) la performance concrète de la tâche 2) l'observation de modèles faisant face à cette tâche et réussissant 3) les influences sociales dont les exhortations et 4) l'état de la personne (fatigue, ...). Il s'agit donc d'avoir effectué soi-même la tâche, d'avoir pu observer une personne dans cette même tâche et de recevoir des encouragements de d'autres personnes dont des incitations à agir. Ainsi que l'indique notre recherche, les gens intervenant fréquemment auprès des femmes violentées se sentent plus compétents, ce qui se rapproche de la performance de la tâche décrite par Bandura. De plus, les gens percevant avoir le support de leur superviseur-e ont le même sentiment. Il est plausible que leur superviseur-e soit lui-elle-même un modèle en ce qui a trait à l'intervention et qu'il-elle soit en plus une source d'exhortation à l'action comme le postule Bandura.

En conclusion, quoique moins étudié, le sentiment de compétence nous paraît une composante importante des réactions des intervenant-e-s. Il faut toutefois rappeler avec Bandura (1977) que le fait de se sentir compétent ne veut pas dire que l'on va nécessairement passer à l'action surtout si cela s'avère trop coûteux ou encore à l'encontre de ses intérêts. Cependant, un sentiment de compétence élevé peut faire en sorte que non seulement on intervienne mais aussi qu'on maintienne les tentatives d'intervention en cas de difficultés ou d'échecs.

Le niveau d'implication souhaité pour les intervenant-e-s

Il est très intéressant de retrouver comme déterminants principaux du niveau d'implication souhaité en intervention l'attitude face aux rôles sexuels et par rapport à la violence interpersonnelle. Non seulement de tels facteurs mènent à partager une attitude favorable envers les femmes violentées, mais aussi ils incitent à recommander un mode actif d'intervention (dire qu'on n'accepte pas la violence, choisir d'intervenir quelle que soit la démarche de la femme, préparer la femme à réagir dans l'éventualité d'une autre agression). Un mode passif serait de proclamer qu'il s'agit de la vie privée du couple, que le mandat des policiers se limite au rétablissement de l'ordre, que l'intervention est inutile et inappropriée dans certains cas...

Par ailleurs, les autres déterminants du choix d'une implication active sont également révélateurs. Une personne ayant suivi plusieurs types de formation reliés à la problématique des femmes ou à celle de la violence, choisit de recommander un style actif d'intervention. Martin et Lavoie (1986) soulignaient d'ailleurs que le recours à un cadre théorique acquis lors d'une formation spécialisée (par exemple, une formation inspirée de Larouche, 1985) pouvait faire en sorte que les intervenant-e-s psychosociaux-ales ne se démobilisent pas. Par contre, comme nous l'avons vu, lorsqu'il s'agit de prédire l'attitude envers la femme violentée, la formation ne semble pas des plus importantes. Même Davis (1984) qui tente de cerner les facteurs influençant les types de recommandations faites aux deux conjoints conclut à l'absence d'effet de la formation. Il faut toutefois préciser que les recommandations ne portaient que sur les types de services auxquels référer (ex: counseling individuel, thérapie familiale,...) ce qui diffère de notre mesure d'implication.

Le support de la direction, tel que perçu par les intervenant-e-s, incite également à favoriser une implication active. Travailler dans un établissement où la direction accorde de l'importance à l'intervention auprès des femmes violentées, encourage l'innovation et favorise la concertation, fait qu'on recommande davantage une implication active des policiers et des intervenant-e-s psychosociaux-ales.

Ce thème de l'implication active des intervenant-e-s a été peu étudié jusqu'à maintenant. Davis (1984) mentionne qu'en ce qui concerne les policiers un certain cynisme quant à l'efficacité de leurs interventions les amène à ignorer les appels ayant trait à la violence conjugale jusqu'à ce qu'un incident plus grave soit rapporté. Notre recherche confirme effectivement qu'il y a un lien entre un sentiment de compétence élevé et le choix d'un niveau d'implication actif (tableau 4: $r = ,42$; $p < ,001$) ce qui pourrait expliquer cette réaction des policiers. Cette variable n'a toutefois pas fait l'objet de cette dernière analyse de régression.

Nous pouvons conclure que certaines conditions incitant à recommander un niveau d'implication plus actif, donc à défier la violence, sont maintenant connues. Les caractéristiques personnelles des intervenant-e-s, comme les

attitudes, sont déterminantes mais deux variables, peut-être davantage susceptibles de modification, sont également importantes: la formation spécialisée et le support de la direction.

CONCLUSION

Cette recherche a permis de mettre en lumière les facteurs prédisant trois réactions des intervenant-e-s: leur attitude envers les femmes violentées par leur conjoint, leur sentiment de compétence personnelle et le niveau d'implication souhaité pour les intervenant-e-s.

On note que pour ces trois réactions, les caractéristiques personnelles des intervenant-e-s sont des facteurs prédominants. Les attitudes non-traditionnelles envers les rôles sexuels et les attitudes anti-violence contribuent en effet à déterminer une attitude de soutien envers les femmes violentées, un sentiment de compétence inter-personnelle ainsi qu'un souhait d'implication active dans l'intervention. Une variable de nature organisationnelle a également une contribution importante dans ces trois réactions. Il s'agit du support perçu. Toutefois, la provenance du support perçu varie selon les réactions étudiées. Le support des collègues, lorsque pris en considération avec les autres variables, détermine davantage l'attitude envers les femmes violentées, le support du/de la superviseur-e détermine plus le sentiment de compétence alors que le support de la direction détermine plus le niveau d'implication souhaité.

La connaissance des ressources et des recours légaux se retrouve comme facteur d'influence dans le cas de deux réactions: l'attitude envers les femmes violentées et le sentiment de compétence personnelle. Ce facteur est d'ailleurs le plus important en ce qui concerne le sentiment de compétence.

On apprend par ailleurs que les personnes intervenant plus fréquemment auprès des femmes violentées et les intervenant-e-s psychosociaux-ales manifestent un sentiment plus élevé de compétence. Quant aux personnes ayant suivi davantage de formation spécialisée, elles s'entendent sur l'intérêt pour les intervenant-e-s de s'impliquer activement dans l'intervention.

En ce qui concerne les limites de l'enquête, il faut d'abord souligner que les sujets devaient avoir rencontré une femme violentée par son conjoint au cours de la dernière année. Ce choix a été fait pour éviter que des gens non-impliqués dans la problématique soient intégrés; il s'agit là d'une critique de non-pertinence souvent faite aux auteurs de recherches sur les intervenant-e-s. Or ce choix a le désavantage de mettre de côté des personnes pouvant manifester des attitudes tellement négatives qu'elles n'ont pas détecté de femmes violentées dans leur pratique. En outre, il serait intéressant de procéder à des analyses pour chacun des milieux décrits dans notre recherche. Par ailleurs, certaines variables comme la formation et les normes du milieu de travail devraient être réexaminées sur le plan méthodologique afin de procéder à une meilleure étude de leur influence. Il ne faudrait donc pas rejeter, à partir de nos données, la modification de ces variables comme moyen d'améliorer la pratique.

Cette recherche confirme, comme dans le cas des études sur le viol, l'importance des attitudes personnelles des intervenant-e-s. Elle met également en valeur une nouvelle dimension de type organisationnel: le support perçu. Les programmes visant à favoriser une intervention plus appropriée auprès des femmes violentées par leur conjoint devraient donc dorénavant en tenir compte. De plus, il faudrait aussi considérer l'intérêt d'avoir des connaissances sur les ressources et les recours légaux. Cela souligne l'importance primordiale que de telles ressources existent concrètement dans les régions. Il nous paraît urgent de consacrer des énergies à améliorer ces deux derniers points: le support organisationnel et la connaissance des ressources et des recours.

BIBLIOGRAPHIE

- Alexander, C.S. (1980). The responsible victim: Nurses' perceptions of victims of rape. Journal of Health and Social Behavior, 21, 22-23.
- Bandura, A. (1977). Self-Efficacy: Towards a unifying theory of behavioral change. Psychological Review, 84, 191-215.
- Barnett, O.W. (1986). Communication personnelle.
- Beaudry, M. (1984). Les maisons des femmes battues au Québec. Montréal: Editions Saint-Martin.
- Blumenthal, M.D., & Kahn, R.L. (1972). Justifying violence: Attitudes of American men. Ann Arbor, Michigan: Institute for Social Research, The University of Michigan.
- Bowker, L.H. (1984). Coping with wife abuse: Personal and social networks. In A.R. Roberts (Ed.), Battered women and their families. New York: Springer.
- Burt, M.R. (1980). Cultural myths and supports for rape. Journal of Personality and Social Psychology, 38, 217-230.
- Davis, L. (1984). Beliefs of service providers about abused women and abusing men. Social Work, May-June, 243-250.
- Dobash, R.E., Dobash, R.P., & Cavanagh, K. (1985). The contact between battered women and social and medical agencies. In Pahl, J. (Ed.), Private violence and public policy (p. 142-165). London: Routledge & Kegan Paul.
- Dumas, P., & Gagnon, C. (1986). Construction d'une échelle d'attitude envers les femmes violentées par leur conjoint. Rapport inédit: Projet de recherche REVIF, Ecole de psychologie, Université Laval.

- Dutton, D. (1984). Intervention into the problem of wife assault: Therapeutic, policy and research implications. Canadian Journal of Behavioral Science, 16, 281-297.
- Feild, H.S. (1978). Attitudes toward rape: A comparative analysis of police, rapists, crisis counselors and citizens. Journal of Personality and Social Psychology, 36, 156-179.
- Finn, J. (1986). The relationship between sex role attitudes and attitudes supporting marital violence. Sex Roles, 14, 235-245.
- Gouvernement du Québec (1986). Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Québec (province): Ministères de la Justice et du Solliciteur général.
- Gouvernement du Québec (1985). Une politique d'aide aux femmes violentées. Québec (province): Ministère des Affaires sociales.
- Insel, P., & Moos, R. (1974). Psychological environments: Expanding the scope of human ecology. American Psychologist, March, 179-188.
- Kaling, R., & Telby, P.J. (1978). Development and validation of a sex-role ideology scale. Psychological Reports, 42, 731-738.
- Larouche, G. (1985). Guide d'intervention auprès des femmes violentées. Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec, Montréal, Québec.
- Lavoie, F., Chevarie, A., Gaudreault, M., & Pacaud, M.C. (1987). Validation d'une échelle d'attitude envers les femmes violentées par leur conjoint (AFEVIC). Communication présentée au Xe congrès annuel de la Société québécoise pour la recherche en psychologie, Octobre, Québec.
- Lavoie, F., Martin, G., & Valiquette, L. (1988). Le développement d'une échelle d'attitude envers les femmes violentées par leur conjoint. Revue canadienne de santé mentale communautaire, (sous presse).

- Martin, G., & Home, A. (1987). Violence conjugale: Dilemmes vécus par les policiers lors de leurs interventions. (Article soumis pour publication).
- Martin, G., & Lavoie, F. (1986). Dilemmes et interventions dans le contexte de la violence conjugale. Intervention, 75, 37-47.
- Martin, G., Lavoie, F., Home, A., & Jacob, M. (1987). Réactions des intervenant-e-s face à la femme qui a vécu de la violence en milieu conjugal. Résumé. Projet de recherche REVIF, Ecole de psychologie et Service social, Université Laval.
- Martin, G., Lavoie, F., & Jacob, M. (1988). La violence faite aux femmes en milieu conjugal: Etude menée auprès des intervenant-e-s psychosociaux-ales et des policiers. Les cahiers de recherche du GREMF, cahier 15. Université Laval: GREMF.
- Reinke, B., & Greenley, J.R. (1984). Organizational structure and administration of community support programs. Document inédit: University of Wisconsin, Department of psychiatry.
- Saunders, D.G., Lynch, A.B., Grayson, M., & Linz, D. (1987). The inventory of beliefs about wife beating: The construction and initial validation of a measure of beliefs and attitudes. Violence and Victims, 2, 39-57.
- Vézina, A. (1986). Les relations entre la situation de travail et la santé mentale perçue chez les veuves. Etape 1: Etude des qualités métriques des instruments de mesure. Rapport évolutif de doctorat. Ecole de psychologie, Université Laval.
- Waaland-Thompson, P. (1983). The effects of situational factors and officer characteristics on police decision making for wife assault. Dissertation Abstracts International, 44, 2601-B.

ANNEXE A

Questionnaire AFEVIC
et renseignements métrologiques

Projet REVIF - 1986-1987
Ecole de psychologie
Ecole de Service social
Université Laval

Guide d'utilisation de l'Echelle d'attitude envers les
femmes violentées par leur conjoint
(AFEVIC)

Auteurs:

Lavoie, F., Martin, G., Valiquette, C.

Principale référence:

Lavoie, F., Martin, G., & Valiquette, C. (sous presse - 1988). Le développement d'une échelle d'attitude envers les femmes violentées par leur conjoint. Revue canadienne de santé mentale communautaire.

Adresse:

Francine Lavoie
Ecole de psychologie
Projet REVIF
Pavillon F.A. Savard
Université Laval, Ste-Foy, Québec, G1K 7P4
Tél.: (418) 656-7496 bureau
(418) 656-5383 message

Format:

Il s'agit d'un test papier-crayon de 31 énoncés. Le mode de réponse est une échelle LIKERT en quatre points portant sur le degré d'accord (de "tout à fait d'accord" à "tout à fait en désaccord"). Dix-neuf (19) items sont de forme défavorable et douze (12) de forme favorable. Il est recommandé d'utiliser les instructions aux sujets accompagnant le questionnaire.

Correction:

Après inversion des réponses des items # 2, 3, 4, 7, 10, 14, 16, 20, 23, 25, 26, 31 (une réponse de cote 4 devenant 1, de cote 3 devenant 2, de cote 2 devenant 3, de cote 1 devenant 4), on procède à l'addition de toutes les réponses.

Interprétation:

Une cote élevée sous-tend une attitude favorable de soutien envers la femme violentée psychologiquement et physiquement par son conjoint. La mesure d'attitude sous-tend ici deux composantes: l'affectif où on pose un jugement de valeur favorable ou défavorable envers la femme violentée et le conatif où on exprime une ligne de conduite favorable ou défavorable à la femme violentée. Il est contre-indiqué de faire des analyses item par item; l'analyse doit porter sur la cote globale.

Validité:

Validation de contenu:

Cent cinquante items furent d'abord construits. Parmi ceux-ci, on retira les items concernant les hommes et ceux s'arrêtant aux connaissances. Par la suite, quatre juges experts et dix personnes provenant de la population générale analysèrent les 61 énoncés retenus.

Quarante-sept items furent alors sélectionnés. Les items retirés étaient source de confusion soit à cause d'ambiguïté soit parce qu'ils ne représentaient pas une attitude.

Validation de construit:

Une première validation est faite auprès d'un groupe de 185 étudiant-e-s universitaires de premier cycle afin de voir si les variations dans les réponses reflètent bien le construit à l'étude et non pas une autre variable. Dix items sont retirés et sept modifiés. Les modifications apportées visaient à augmenter la variance. L'alpha de Cronbach est de ,92.

Une deuxième validation est faite auprès de 471 personnes tirées de la population adulte générale. On vérifie non seulement le construit à l'étude mais aussi l'effet de l'appartenance à un sexe et l'effet de la désirabilité sociale (à l'aide du questionnaire de Crowne et Marlowe). A cette étape six items sont retirés. On note qu'aucun item n'est influencé fortement par la désirabilité sociale. L'alpha de Cronbach est de ,88.

Validation de construit avec un construit théoriquement relié

L'échelle utilisée est la version abrégée de 15 items de l'échelle d'attitude envers les femmes (Attitudes toward women) de Spence et Helmreich (1978) qui mesure l'attitude envers les droits et les rôles des femmes. Un nouvel échantillon de 129 personnes tirées de la population adulte générale a participé à cette étude. La corrélation (r de Pearson) est de ,68 ($p < .01$). Ce qui indique, comme prévu, qu'il y a un lien modérément élevé entre le fait d'avoir une attitude traditionnelle face aux rôles sexuels et une attitude défavorable envers les femmes violentées par leur conjoint.

D'autres études de validation sont en cours.

ECHELLE D'ATTITUDE ENVERS LES FEMMES VIOLENTEES PAR LEUR CONJOINT

AFEVIC

Lavoie, Martin, Valiquette, 1987 ©

Voici des énoncés que nous entendons souvent dans notre société, au sujet de la femme violentée par son conjoint. Par violence, nous entendons les situations où la femme est assaillie sexuellement ou battue par son conjoint (violence physique), où la femme est systématiquement dévalorisée ou isolée (violence morale) et les incidents où elle subit des menaces ou du chantage (violence verbale).

Après la lecture de chacun de ces énoncés, indiquez votre degré d'accord ou de désaccord.

	Tout à fait en désaccord			
	Plutôt en désaccord		Plutôt en accord	
	Tout à fait d'accord			
	↓	↓	↓	↓
1. On ne peut pas parler de violence lorsqu'il y a une seule agression par le conjoint.....	1	2	3	4
2. Une femme qui se fait engueuler par son conjoint est victime de violence conjugale.....	1	2	3	4
3. Il faut encourager fortement une femme victime de violence conjugale à faire des démarches pour s'en sortir.....	1	2	3	4
4. Aucune circonstance ne peut justifier l'homme d'exiger par la force un rapport sexuel de sa conjointe.....	1	2	3	4
5. C'est la femme qui amène l'homme à être violent..	1	2	3	4
6. Une femme devrait tout faire pour maintenir son couple même si elle est maltraitée par son conjoint.....	1	2	3	4
7. Je contribuerais à une levée de fonds pour subventionner une maison d'hébergement reconnue pour femmes battues.....	1	2	3	4
8. Si une femme ne se défend pas quand elle se fait battre par son conjoint, c'est qu'elle aime ça...	1	2	3	4
9. Faire intervenir la loi dans des chicanes de ménage c'est grossir les problèmes.....	1	2	3	4

		Tout à fait en désaccord			
		Plutôt en désaccord			
		Plutôt en accord			
		Tout à fait d'accord			
		↓	↓	↓	↓
10.	Il faut soutenir une femme violentée qui cherche de l'aide.....	1	2	3	4
11.	Une femme qui se fait violenter par son conjoint doit s'arranger toute seule avec son problème....	1	2	3	4
12.	Un peu de brutalité dans une relation de couple ne fait pas de mal à la femme.....	1	2	3	4
13.	Il est inutile d'essayer d'aider une femme violentée qui refuse de quitter son conjoint.....	1	2	3	4
14.	Une femme devrait faire une plainte officielle contre son conjoint même si elle risque de briser sa famille.....	1	2	3	4
15.	Une femme violentée s'attire la violence.....	1	2	3	4
16.	Il serait de mon devoir de citoyen d'intervenir si j'étais témoin d'un acte de violence entre conjoints.....	1	2	3	4
17.	Une femme ayant des enfants en bas âge ne devrait pas quitter son conjoint violent.....	1	2	3	4
18.	Ca sert à rien de porter plainte contre son conjoint violent parce que c'est difficile à prouver.....	1	2	3	4
19.	Les chicanes de ménage sont une bonne occasion de rapprochement.....	1	2	3	4
20.	La loi devrait punir les hommes qui sont violents envers leur conjointe.....	1	2	3	4
21.	La femme violentée a tendance à exagérer la gravité des gestes de son conjoint.....	1	2	3	4
22.	Une femme violentée doit rester au sein de sa famille.....	1	2	3	4
23.	Si je connaissais une femme victime de violence conjugale, je m'en occuperais.....	1	2	3	4
24.	Il n'y a pas grand chose à faire pour améliorer la situation de la femme qui a un conjoint violent.....	1	2	3	4

	Tout à fait en désaccord			
	Plutôt en désaccord			↓
	Plutôt en accord		↓	↓
	Tout à fait d'accord			
	↓	↓	↓	↓
25. Rien ne peut justifier l'emploi de la violence envers sa conjointe.....	1	2	3	4
26. Les femmes n'apprécient pas la rudesse lorsqu'on leur fait l'amour.....	1	2	3	4
27. C'est la faute de la femme si elle se fait violer par son conjoint.....	1	2	3	4
28. Une femme violentée qui ne fait rien pour s'en sortir est responsable de cette violence.....	1	2	3	4
29. Je ne me mêlerais pas d'une scène de violence entre conjoints.....	1	2	3	4
30. Une femme devrait avoir honte de dire qu'elle se fait battre.....	1	2	3	4
31. Il faut dénoncer toute forme de violence conjugale.....	1	2	3	4

Les Cahiers de recherche du GREMF visent la diffusion de travaux et d'outils de recherche qui sont de nature à contribuer au développement des connaissances sur les femmes et des approches féministes à la connaissance.

LISTE DES PUBLICATIONS

<u>LIVRE</u>	<u>AUTEUR, TITRE</u>	<u>PRIX</u>
1	DAGENAIS, H. (Ed). <u>Approches et méthodes de la recherche féministe. Actes du colloque de mai 1985. Québec: GREMF, Université Laval.</u>	10,00\$
<u>CAHIER</u>		
1 **	GREMF. <u>Approches et méthodes de la recherche féministe: bibliographie multidisciplinaire, 60 p.</u> ** Version revue et augmentée à paraître.	4,00\$
2	DAGENAIS, H. <u>Condition féminine, rapports hommes-femmes et tabagisme: ou pourquoi l'habitude de fumer devrait être une préoccupation féministe, 47 p.</u>	4,00\$
3	BOUCHARD, P. <u>Féminisme et marxisme. De Marx à la Ligue communiste canadienne, une certaine continuité, 66 p.</u>	4,00\$
4	DES RIVIERES, M.-J. <u>Le courrier de Jovette ou les "petites paraboles" de l'abnégation (Châtelaine 1960-73), 20 p.</u>	2,00\$
5 épuisé	MURA, R. <u>Attitudes face à la mathématique chez des étudiantes et des étudiants de niveau universitaire, 16 p.</u> Vous trouverez ce texte publié dans la revue: <u>Perspectives universitaires, Volume III, numéros 1 et 2, 1986, pages 138 à 147.</u>	2,00\$
6	EICHLER, M. <u>Les six péchés capitaux sexistes de la recherche, 22 p.</u>	2,00\$
7	POULIOT, J.-F. <u>L'impact des groupes-hommes sur les relations sociales de sexe: enquête sur la condition masculine, 128 p.</u>	6,00\$
8	LAVOIE, F., LAVOIE, H. <u>Quelques problèmes liés à la grossesse et à la maternité chez les adolescentes, 36 p.</u>	4,00\$
9	MURA, R., CLOUTIER, R., KIMBALL, M. et al. <u>Attitudes, expériences et performance en mathématique d'étudiantes et d'étudiants de cinquième secondaire, selon leur choix scolaire, 234 p.</u>	10,00\$
10	DUBRULE, M.-A. <u>Le cas Harlequin. 1- La mise à l'épreuve du sujet femme. Une analyse des procédés narratifs et littéraires, 113 p.</u>	6,00\$
11	HOME, A. <u>Les femmes, le sexisme et les petits groupes: réflexions sur la théorie des groupes, 36 p.</u>	4,00\$
12	DUMAIS, H. <u>La féminisation des titres et du discours au Québec. Une bibliographie, 37 p.</u>	4,00\$
13	SPAIN, A., BEDARD, L. <u>Le "timing" de la première maternité: recension des écrits, 86 p.</u>	5,00\$
14	ROBERT, H., PILON-LE, L. <u>Le mouvement des femmes en agriculture au Québec, H. Dagenais, éditrice, 28 p.</u>	4,00\$

(VERSO)

- | | | |
|----|---|--------|
| 15 | MARTIN, G., LAVOIE, F., JACOB, M. <u>La violence faite aux femmes en milieu conjugal: étude menée auprès des intervenant-e-s psychosociaux-ales et des policier-e-s</u> , 65 p. | 5,00\$ |
| 16 | CARRIER, A. <u>Une pionnière du journalisme féministe québécois: Françoise, pseudonyme de Robertine Barry</u> , 109 p. | 6,00\$ |
| 17 | GAUTHIER, D. <u>Le viol et les agressions sexuelles dans la presse écrite Une analyse des faits divers de trois quotidiens diffusés dans la ville de Québec</u> , 36 p. | 4,00\$ |
| 18 | LAVOIE, F., MARTIN, G., JACOB, M. <u>Attitude, sentiment de compétence et niveau d'implication des policiers et des intervenant-e-s psychosociaux-ales face à la femme violentée par son conjoint</u> , 38 p. | 4,00\$ |

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir:

	<u>Nombre d'exemplaires</u>	<u>Prix total</u>		<u>Nombre d'exemplaires</u>	<u>Prix total</u>
No 1	_____	_____	No 11	_____	_____
No 2	_____	_____	No 12	_____	_____
No 3	_____	_____	No 13	_____	_____
No 4	_____	_____	No 14	_____	_____
No 5	_____	_____	No 15	_____	_____
No 6	_____	_____	No 16	_____	_____
No 7	_____	_____	No 17	_____	_____
No 8	_____	_____	No 18	_____	_____
No 9	_____	_____	Livre	_____	_____
No 10	_____	_____			

Grand total: _____\$

Pour les frais de poste, ajoutez 0,75\$ pour un Cahier, 1,00\$ pour deux et 2,00\$ pour 3 Cahiers et plus.

NOM _____

ADRESSE _____

Joindre au bon de commande un chèque ou un mandat à l'ordre du Groupe de recherche multidisciplinaire féministe et faites-le parvenir à l'adresse suivante:

Cahiers de recherche du GREMF
 Bureau 2463, 2e étage
 Faculté des sciences sociales
 Pavillon Charles-De Koninck
 Université Laval
 Québec, Qc
 G1K 7P4

C 1389 E-3747
Ex.2 Lavoie, Francine et al.

Attitude, sentiment de compétence
~~et niveau d'implication des poli-~~
~~ciers et des intervenant-e-s~~
~~psychosociaux-ales face à la femme~~
~~violente~~^{GATE} ~~e~~^{NOM} par son conjoint

C 1389
Ex.2

GREMF
Bureau 2463
Faculté des sciences sociales
Pavillon Charles-De Koninck
Université Laval
Québec G1K 7P4